

La disette de 1709 à Vicq

« Au mois de janvier de la présente année 1709 arriva une si grande gelée que tous les bleds et les arbres furent gelés, tous les espaliers perdus, tous les chateiniers et noyers les plus gros moururent, beaucoup d'hommes eurent les pieds ou les mains gelés qui se dépouillaient comme s'ils avaient bouilli dans l'eau ; le bled ne valait que 9 ou 10 livres le septier auparavant ; après la gelée les sentiments étaient partagés, le peuple voyant le bled augmenter de prix disait que les bleds repousseraient, les laboureurs soutenaient qu'ils ne repousseraient point ; le Parlement favorisant le peuple défendit de relabourer les bleds ; cependant le bled augmentait tous les jours de prix, en février il valait 18 livres, en mars 22 livres, en avril 35 livres, en may 52, en juin 49, en juillet 55, en août 62 livres, en septembre 72. Quelques laboureurs dès le mois d'avril resemèrent quelques bleds en orge, dont il vint en quantité en ce pays, qu'on apportait de Normandie, et dans le mois de may, voyant que le bled ne repoussait point, chacun courut à l'orge qui bientôt passa le bled en prix.

Elle se vendit à Neauphle jusqu'à 62 livres, on voulut mettre le prix par arrêt du Parlement. Elle fut taxée et fut ordonné que le 17 may elle ne vaudrait que 40 livres, le 25 30 livres et, à la fin du mois d'octobre 20 livres, mais cette taxe fut un remède plus dangereux que le mal car les marchands qui l'apportoient y trouvèrent de la perte, cessèrent d'en apporter et on en manqua, on fut contraint de semer les bleds gelés en poix, avoine, sarrasin et toutes sortes de grains ; on ne sema que moitié semence en orge ; cependant comme cette année on avait descendu la châsse de Sainte Geneviève et qu'on avait demandé à Dieu la multiplication des grains, le temps fut si commode que les orges donnèrent 18, 20, 21 et 30 douzaines (de gerbes) l'arpent.

Ceux qui avaient beaucoup d'orge devinrent riches.

Cette année les laboureurs de cette vallée ne pouvoient trouver assez de granges pour loger leurs grains, quelques-uns tassèrent dehors, et cette gelée fut un bien, car il resta encore quelques bleds dans les lieux couverts et dans les raies, dont on espérait faire la semence, mais les bruines pourrèrent tout et il n'y eut presque rien du tout.

Presque tous les poiriers moururent et la plupart des pommiers ; les vignes furent aussi gelées et le vin qui, un an auparavant, ne valoit issy que 15 livres le muid de vin rouge et 12 livres le blanc vint bientôt à 150 livres et augmenta tous les jours.

Pendant cette année-là, on donna à l'hospital des Bordes la soupe tous les jours et le pain toutes les semaines aux pauvres de tout le Comté de Pontchartrain, et en coûta cette année-là à Monseigneur le Chancelier [**Louis Phélypeaux**, comte de Pontchartrain, seigneur du lieu, Chancelier de France de 1699 à 1714] pour les aumônes plus de 100 000 écus.

On cessa un peu ces charités pendant la moisson et on les recommença au mois de décembre.

Après la moisson, comme il n'y avoit pas des orges partout, elle valoit 40 livres, on ne voyoit que très peu de bled ; le pain ordinaire étoit d'orge qui faisoit du pain meilleur que de coutume au dire de tout le monde. »

La disette de 1684 à Gruchet-Saint-Siméon (76)

Communication de **Marc Vezier** (03/2019)

Il y eut des épisodes de famine un peu partout dans le royaume et des précédents tragiques un quart de siècle auparavant. On retiendra aussi les grandes difficultés survenues en 1788 qui furent une cause indirecte de la grande Révolution en France.

Mon correspondant **Marc Vezier** a déniché ce précieux témoignage vécu sur le ressenti de ce petit « âge glaciaire », cette fois en 1684 et dans la proche Normandie en Seine Maritime sur la paroisse de Gruchet-Saint-Siméon, par le curé du lieu, le sieur Martin...

*Je Souffigné, prêtre Curé de la paroisse de Gruchet
St Siméon Certifie que le Registre des baptêmes,
mariages et sépultures de l'année mil six cents
quatre vingt trois ne s'est point trouvé parmi
les autres Registres tant de la paroisse que des
Grèves après les recherches et les informations les
plus exactes. Martin Curé de Gruchet St Siméon*

Remarque.

Sur l'hiver de l'année mil six cents
quatre vingt quatre.

Cette remarque se trouve dans le registre
des inhumations de la paroisse de Néville
à la page 137, et en voici mot pour mot
la copie.

En l'année bissextile mil six cents quatre
vingt quatre, arriva la plus grande
hiver qui se fut jamais sur tant
pour sa durée, que pour sa rigueur
il commença à geler à glace dès le jour
St Denis neuvième Octobre, ce qui ne
dura pas la gelée recommença dès
le commencement du mois de Décembre
1683, qui s'apparut un peu devant
Noël; et le lendemain du jour de Noël
la neige commença à tomber si abondamment,
qu'on ne pouvoit presque pas aller d'un
village à l'autre, et au commencement
de la dite année 1684, la gelée commença
si forte et si furieuse, qu'il n'y eut pas
de rivière qui ne fut gelée: les Monts
et rivières assés, tant la glace étoit
épaisse: même tout le long de la Côte,
et dans les ports et havres de Stralbourg,
Seules et Dieppe, la mer étoit gelée à
peu de chose, et jusqu'à six ou sept
lieues loin du port, en sorte que pas
un vaisseau n'en pouvoit sortir, ni entrer,
et fut bien ainsi la mer gelée un mois,
pendant lequel le flux et reflux de
la mer entroit dans le port, sans que
la glace se rompit, et ne faisoit qu'un
peu hausser, quand il entroit, et baisser,
quand il en étoit sorti la grande rigueur
du froid dura jusqu'à la fin d'Avril.
on tint foire, marché et Cabaret sur la
foire à Rouen, et sur la Tamise à
Londres la même chose: course de chevaux,
Carroffes, chape au venard et au loup:
ce que moi Curé du dit Néville atteste
pour l'avoir vu, et lu dans les memoires

et gazettes qui venoient de part et d'autre
plusieurs personnes moururent de froid,
ou en furent estropiés: et dans Paris
par l'ordre de Louis le grand, Roi
de France, quatorzième de ce nom,
pour lors régnant, et par ses charités,
en quoi il fut suivi par plusieurs
personnes de qualité, on alluma
quantité de feux dans les rues pour
le soulagement des pauvres: ce que
j'atteste être véritable, et l'ai écrit
pour servir à la postérité. en foi
de quoi j'ai signé. Roulin Le
Charpentier Curé de Néville en caus,
Doyenné de Canville, election de laudebec,
archevêché de Rouen. ensuite arriva
un été si sec et si chaud, qu'il
causa une stérilité universelle.

Je Souffigné Certifie avoir moi même
Copié la présente observation dans le
registre des inhumations de la dite
paroisse de Néville, à l'occasion de
l'hiver de 1789 qui a été presque aussi
rigoureux que celui de 1684: Martin
Curé de Gruchet St Siméon Ci-devant
Vicaire de Néville l'espace de 15 ans